

FICHE DE POSTE

I - IDENTIFICATION DU POSTE

Libelle du poste : CHAUFFEUR DE POIDS LOURD (F/H) en CDD de remplacement
Direction - Service : DST - PROPLETE URBAINE
Catégorie : C Cadre d'emplois : ADJOINT TECHNIQUE

II - DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

En qualité de chauffeur des véhicules du service, vous participez aux opérations de nettoyage de la chaussée, en service urbain, régional, national, selon la réglementation routière, les règles de sécurité des biens et des personnes et les impératifs de délai et de qualité.

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

Fonctions de Chauffeur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas ▪ Suivre ou choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée ▪ Renseigner les documents de bord du véhicule (feuille de route, carnet de bord...) ▪ Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule, détecter et informer des dysfonctionnements ▪ Mettre en place les mesures d'urgence en cas d'incident ▪ S'adapter aux évolutions réglementaires du secteur et aux nouveaux outils numériques
-------------------------------	---

III - COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire du permis PL et des FIMO/FCO correspondantes ▪ Maîtriser les règles de sécurité et les conditions de leur respect, y compris en ce qui concerne le poids total autorisé en charge ▪ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ▪ Connaissances en mécanique PL souhaitées ▪ Connaître les règles de sécurité des biens et des personnes ▪ Tenir le véhicule en parfait état de propreté
SAVOIR - FAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre capable de rendre compte de son activité ▪ Respecter les consignes de sécurité ▪ Savoir travailler en équipe ▪ Savoir communiquer avec le public
APTITUDE / QUALITE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre ponctuel ▪ Etre disponible

IV - CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Positionnement hiérarchique :	N+1 : Chef d'équipe Propreté urbaine (ou son adjoint)
Lieu de travail :	
Temps de travail : Horaire de travail :	37h30 suivant l'affectation hebdomadaire
Particularités ou contraintes du poste :	Port d'équipements de sécurité obligatoire. Travail en horaires décalés, le samedi, le dimanche et/ou parfois les jours fériés Réalisation d'astreintes neige

Mise à jour le : 7/04/2021